



Imprimerie Beeger SA
13, rue de l'Industrie
1950 Sion

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

COMMUNE DE SAVIESE

mise à l'enquête publique

Plan d'aménagement détaillé « Moréchon Est »

Zone de constructions et d'installations publiques A

Conformément à l'article 12, de la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LcAT), l'Administration communale de Savièse soumet à l'enquête publique, durant 30 jours, le plan d'aménagement détaillé (PAD) au lieu-dit « Moréchon Est » et son règlement, selon les prescriptions ressortant du plan d'affectation des zones de la commune de Savièse et des règlements y relatifs, en particulier du cahier des charges accompagnant la zone à aménager « Moréchon 3.4 » (homologué en 2000).

Les documents liés au PAD peuvent être consultés auprès de l'administration communale, au bureau du service technique, pendant les heures d'ouvertures officielles.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être déposées par écrit, en 3 (trois) exemplaires, auprès de l'Administration communale, dans les 30 jours dès la présente publication.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En vous remerciant de votre obligeance, nous vous présentons, Messieurs, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE

Le Président

M. Dubuis

La Secrétaire

M.-N. Reynard